

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
22 JUILLET 2020**

PUBLIE LE : - 6 AOUT 2020

Délibération n°220720-8 : Compte de gestion 2019

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet à vingt heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le seize juillet, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame ALAIS, doyenne de l'assemblée, puis de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal, nouvellement élu et immédiatement installé.

SEANCE DU 22 JUILLET 2020

PRESENTS

AIGREMONT

Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE
Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHAMBOURCY

Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE
Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE
Armelle LEJAY, DELEGUEE SUPPLEANTE

**COMMUNE NOUVELLE SAINT-
GERMAIN-EN-LAYE**

Arnaud PERICARD, DELEGUE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
Marie AGUINET, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PECQ

Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE
Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT

LE VESINET

Olivier BONNET, 1ER MAIRE ADJOINT

MAREIL-MARLY

Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE
Gaelle BEAVOGUI, DELEGUEE SUPPLEANTE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT

Emma SADOUN, DELEGUEE TITULAIRE
Frederic PENVEN, DELEGUE SUPPLEANT

CHAMBOURCY

Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT

**COMMUNE NOUVELLE
SAINT GERMAIN-EN-LAYE**

Sébastien ALLAIRE, DELEGUE SUPPLEANT

MAREIL-MARLY

Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE
Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT
Philippe BARDET, DELEGUE SUPPLEANT

MARLY-LE-ROI

Virginie DOUELLOU, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : NEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Catherine SCAGNI, Directrice de la piscine intercommunale
Monsieur Cyrille ARIEU, Responsable des bassins
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du pôle des assemblées
Madame Camille EHRHARDT, Assistante du pôle des assemblées

<i>Nombre de communes</i>	:	7
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	15
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	11 pour le compte administratif 12 pour les autres délibérations

PISCINE / CS – 220720-8

OBJET : COMPTE DE GESTION 2019

RAPPORTEUR : Monsieur BURGAUD, Vice-président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion.

CONSIDERANT le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

CONSIDERANT que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

CONSIDERANT l'ensemble des opérations effectuées pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

CONSIDERANT l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

CONSIDERANT la comptabilité des valeurs inactives ;

CONSIDERANT que le compte de gestion de l'exercice 2019 dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;

CONSIDERANT que le Trésorier Principal de Saint-Germain-en-Laye, Receveur du Syndicat Intercommunal pour la construction et la gestion d'une piscine (SICGP) ayant transmis son compte de gestion 2019, il convient d'approuver ce document comptable dont les écritures et les résultats sont en tous points conformes à ceux du compte administratif 2019.

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, à **l'unanimité,**

DECLARE que le compte de gestion pour l'exercice 2019 dressé par le Trésorier Principal de Saint-Germain-en-Laye, Receveur du Syndicat Intercommunal pour la construction et la gestion d'une piscine (SICGP), visé et certifié conforme à l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

APPROUVE le compte de gestion pour l'exercice 2019 du Syndicat intercommunal pour la construction et la gestion d'une piscine (SICGP).

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le – **6 AOUT 2020**

Transmis en préfecture et affiché le – **6 AOUT 2020**

Pour Extrait Conforme

Arnaud PERICARD

Président du Syndicat Intercommunal

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	7 587 963,49	4 401 722,44	11 989 685,93
Titres de recette émis (b)	3 636 090,40	4 300 984,21	7 937 074,61
Réductions de titres (c)		167 463,68	167 463,68
Recettes nettes (d = b - c)	3 636 090,40	4 133 520,53	7 769 610,93
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	7 587 963,49	4 401 722,44	11 989 685,93
Mandats émis (f)	5 796 433,85	3 843 574,51	9 640 008,36
Annulations de mandats (g)	17 850,12	240 368,74	258 218,86
Depenses nettes (h = f - g)	5 778 583,73	3 603 205,77	9 381 789,50
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 142 493,33	530 314,76	1 612 178,57
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04000 - SI GESTION PISCINE ST GERMAIN

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	3 124 474,86		-2 142 493,33		981 981,53
Fonctionnement	355 408,25		530 314,76		885 723,01
TOTAL I	3 479 883,11		-1 612 178,57		1 867 704,54
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	3 479 883,11		-1 612 178,57		1 867 704,54